



Mairie de Luynes
Place des Victoires
B.P. 16
37230 LUYNES
Tél. : 02 47 55 35 55
Fax : 02 47 55 52 56
mairie@luynes.fr
www.luynes.fr

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal reprises à l'article 2 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

**MARDI 03 MARS 2026 À 20H30
SALLE DES FÊTES DE LUYNES**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal : Séance du 03 février 2026

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1° : Compte de Gestion 2025 - Budget ville
- 2° : Compte Administratif 2025 - Budget ville
- 3° : Bilan de la formation des élus du Conseil Municipal - Année 2025
- 4° : Bilan des acquisitions et cessions foncières - Année 2025
- 5° : Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2025
- 6° : Fongibilité des crédits budgétaires, dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57
- 7° : Budget Primitif 2026
- 8° : Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2026
- 9° : Fonds de concours Tours Métropole Val de Loire
- 10° : Subventions 2026 aux associations
- 11° : Convention d'objectifs et de moyens entre la commune et l'Association Musicale Luynoise (AML).
- 12° : Convention d'objectifs et de moyens entre la commune et l'Association Sportive Luynoise (ASL).
- 13° : Convention de partenariat et de mise à disposition - Festival 2026 : Luynes à l'assaut de l'Amérique.
- 14° : Subvention 2026 au budget du CCAS
- 15° : Participation pour le contrat d'association École Sainte Geneviève - Année 2026

16° : Tarifs 2026 - Boutique éphémère

17° : Convention de mise à disposition de l'animatrice du Relais Petite Enfance (RPE) de Fondettes et des communes de Luynes et de Saint Etienne de Chigny

18° : Convention entre la ville et la SPA relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés

19° : Création d'un réseau de chaleur à Luynes

20° : Équipements sportifs : Bilan de la concertation, conclusion de la pré-étude et phasage du programme

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse accompagnée de ses annexes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Bertrand RITOURET

Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
M. Bertrand RITOURET M. Alain SELLIER Mme Odile RITOURET M. Eric VERHILLE Mme Danièle HOUDU M. Michel HIRTZ Mme Sylviane FORTUN M. Gilles FERRAND Mme Danielle PLOQUIN M. Daniel PERRICHOT M. Pascal ARRAGAIN Mme Christine MENORET Mme Sophie BORÉ Mme Claire CARTIER M. Olivier DOUSSET Mme Hélène ODENT	Mme Renata MOREIRA ROCHA Mme Aurélie LERICHE M. Antoine MAQUIN Mme Lyn FAIPOUX M. Pascal NOYAU M. Yoann LAFAUX M. Mikaël TOST Mme Florence MÉTIVIER M. Eric GUILMET M. François BOUGAULT M. Erick MORCHOISNE M. Michel THUSSEAUD	<i>POUR PARTICIPATION</i> M. Raphaël SIMAR DGS
		<i>POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE</i>
		Administration Générale
		<i>POUR INFORMATION</i>
		M. Alain PENOT Correspondant NR 37 Mr Vincent DUPRÉ

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L.2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjoints puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.